

Communiqué de presse  
9 février 2024

## Contrat Local de Santé : la santé des habitants au cœur des priorités de Lorient Agglomération et BBO Communauté

**Blavet Bellevue Océan (BBO) Communauté rejoint Lorient Agglomération dans l'élaboration d'un Contrat Local de Santé (CLS), co-porté avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). L'évènement de lancement organisé ce jour officialise cette démarche tripartite.**

Dans le cadre de son projet de territoire, Lorient Agglomération s'est engagé en 2023 dans une dynamique d'élaboration d'un Contrat Local de Santé (CLS), en association avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). En cohérence avec le bassin de vie et conformément à ses axes de développement, Blavet Bellevue Océan Communauté (BBO Communauté) s'associe à la démarche. Lorient Agglomération et BBO Communauté deviennent dès lors partenaires dans un objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sur leurs territoires, couvrant près de 220 000 habitants.



« Dans le cadre du projet de territoire et pour améliorer la qualité de vie des habitants, j'ai souhaité que Lorient Agglomération s'engage auprès de l'ARS pour la mise en œuvre d'un Contrat Local de Santé. Il permettra de lutter localement contre les inégalités sociales et de santé mais aussi de renforcer la prévention. Je salue la volonté de BBO Communauté de s'associer à la démarche pour structurer une politique commune de santé publique et mutualiser nos ambitions en faveur de l'amélioration de la santé des habitants », précise Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération, maire de Lorient.

"C'est un défi pour les territoires que d'accompagner sa population à faire face aux enjeux de santé. Le contrat local de santé est une étape importante dans notre engagement en faveur de la santé et du bien-être de nos concitoyens. Je suis impatiente de mener ce travail en partenariat avec Lorient Agglomération et l'Agence Régionale de Santé. Cette collaboration témoigne de notre volonté commune de mettre en place des politiques de santé publique efficaces et adaptées aux besoins de nos territoires. Cet évènement de lancement va nous permettre de poser la première pierre du futur contrat local de santé en lien avec les acteurs locaux. Je suis persuadée qu'ensemble, nous saurons déployer des actions pour améliorer la qualité de la santé de tous", indique Sophie Le Chat, présidente de BBO Communauté, maire de Plouhinec.

Initié par la loi Hôpital Patients de 2009 puis par la loi de modernisation du système de santé de 2016, le CLS est un outil porté conjointement par l'ARS et une ou plusieurs collectivités territoriales. Il s'agit d'un outil au service des territoires, qui permet de décliner la politique régionale de santé souvent à une échelle intercommunale ou de Pays afin de répondre en proximité aux besoins de santé. Il s'inscrit dans une approche globale en agissant sur les déterminants de santé (transports, logement, urbanisme, petite enfance, loisirs...). Fort de son réseau de professionnels, d'associations, d'habitants, de partenaires institutionnels et publics, le CLS tend à mobiliser les acteurs de la santé au sens large afin d'avoir une expertise de terrain précise et de proposer des solutions co-construites.

Le CLS est donc support à une contractualisation avec différents acteurs dans une logique d'articulation, de cohérence et de décloisonnement des politiques publiques autour des enjeux de santé d'un territoire. Il concerne notamment la prévention et la promotion de la santé, l'organisation des parcours de santé, l'attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement, la santé environnementale, les populations vulnérables et leurs aidants ou encore la participation citoyenne. Cette collaboration porte sur les 5 années de mise en œuvre du CLS et doit permettre de mener les actions concourant à améliorer la santé de la population. <https://www.bretagne.ars.sante.fr/contrats-locaux-de-sante-19>

L'évènement du vendredi 9 février 2024 acte le lancement de l'élaboration du CLS, coconstruit avec les acteurs du territoire, ce contrat étant l'expression de dynamiques locales riches et partagées sur le terrain. Un comité de pilotage, co-présidé par Olivier Coudin, directeur départemental de l'ARS, Sophie Le Chat, présidente de BBO Communauté et maire de Plouhinec et Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération et maire de Lorient, sera installé prochainement. Cette instance fixera les objectifs et les moyens du CLS, prendra les décisions relatives au déroulé de la démarche et à la validation des actions et de leur suivi.

Pour mener à bien ce CLS, l'ARS cofinance deux postes de chargés de mission à hauteur de 50% par poste, sur 5 ans. BBO Communauté et Lorient Agglomération participent conjointement au reste à charge. A l'issue de la phase d'élaboration du CLS qui s'ouvre aujourd'hui, le plan d'actions du CLS fera l'objet d'une signature, prévue au printemps 2025.

**Les grandes orientations du CLS ont pour enjeux d'améliorer la qualité de vie des habitants du territoire.** Le Plan Local Santé Environnement de Lorient Agglomération, approuvé au conseil communautaire du 17 octobre 2023, est intégré dans le CLS. **Le CLS est un outil essentiel pour mobiliser, fédérer les acteurs et contribuer à mettre « la santé au cœur de la politique territoriale ».** Il décline localement les objectifs du plan régional santé.

**Contacts presse :**

**Lorient Agglomération**

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 [mbretonrobin@agglo-orient.fr](mailto:mbretonrobin@agglo-orient.fr)

<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>



**BBO Communauté**

Léa Queffelec, chargée de communication - 02 97 65 62 90 - [communication@bbo-communaute.bzh](mailto:communication@bbo-communaute.bzh)